



# DÉBATS DU SÉNAT

---

2<sup>e</sup> SESSION • 41<sup>e</sup> LÉGISLATURE • VOLUME 149 • NUMÉRO 34

---

## LES SCIENCES ET LA TECHNOLOGIE

La fermeture des bibliothèques ministérielles

Question de

l'honorable Claudette Tardif

Le mardi 11 février 2014

## LE SÉNAT

Le mardi 11 février 2014

[Traduction]

### LES SCIENCES ET LA TECHNOLOGIE

#### LA FERMETURE DES BIBLIOTHÈQUES MINISTÉRIELLES

**L'honorable Claudette Tardif** : Honorables sénateurs, ma question s'adresse au leader du gouvernement au Sénat.

Depuis deux ans, le gouvernement a précipitamment fermé des dizaines de bibliothèques ministérielles fédérales aux quatre coins du pays, sans s'être d'abord assuré que les documents essentiels avaient été numérisés ni avoir fourni les ressources nécessaires pour faire le travail ou analyser les répercussions de ces fermetures.

Je rappelle aux sénateurs la longue liste des bibliothèques qui ont fermé leurs portes dernièrement : les bibliothèques de Patrimoine canadien, les bibliothèques du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, les bibliothèques d'Environnement Canada, les bibliothèques des Affaires étrangères, les bibliothèques d'Emploi et Développement social Canada, les bibliothèques de la Commission de la capitale nationale et de Travaux publics et Services gouvernementaux, les bibliothèques de Transports Canada, les bibliothèques de l'Agence du revenu du Canada, ainsi que les bibliothèques de Pêches et Océans et de Ressources naturelles Canada.

Les bibliothèques fédérales sont un maillon important du patrimoine culturel du Canada. Je cite les propos de Peter Wells, éminent chercheur à l'Institut international de l'océan, à Halifax :

Pour moi, cette situation est une tragédie d'envergure nationale. Voilà un geste commis sous le prétexte de réaliser des économies, un prétexte qui, en y regardant de plus près, se révèle fallacieux. Toute société démocratique moderne doit valoriser ses ressources documentaires et non les amputer ou, pire, les jeter aux rebus.

Pourquoi? Pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas protégé les milliers de documents et les données que renfermaient ces bibliothèques, menaçant ainsi notre patrimoine scientifique?

[Français]

**L'honorable Claude Carignan (leader du gouvernement)** : Je remercie l'honorable sénatrice de sa question. Cela me donne l'occasion de vous confirmer que l'information offerte dans les bibliothèques reste accessible sous forme électronique.

Comme vous le savez, de nos jours, la numérisation de l'information est le moyen privilégié pour permettre aux employés et aux individus d'obtenir les renseignements dont ils ont besoin. Les employés de partout au Canada auront un accès plus étendu à l'information par voie électronique, ce que nous rendons possible maintenant tout en économisant l'argent des contribuables. Grâce aux technologies d'aujourd'hui et à la numérisation des documents, procéder ainsi est une sage décision.

**La sénatrice Tardif** : Laissez-moi vous lire le témoignage d'un chercheur qui a assisté au démantèlement de la bibliothèque du Freshwater Institute, à Winnipeg :

Ce que j'ai vu est incroyable. La bibliothèque a été ouverte et les gens ont été invités à venir prendre ce qui les intéressait sur les étagères. J'en ai vu repartir avec des cartons entiers de

cartes anciennes ou des documents anciens sur le plancton. [...] Le gouvernement assure que seuls les documents présents en double ont été distribués, mais de ce que j'ai pu voir, le processus s'est fait sans contrôle. [...] Voir ce qui se passait dans cette superbe bibliothèque m'a rendu malade.

Monsieur le leader, ce témoignage n'en est qu'un parmi plusieurs autres qui relatent le démantèlement chaotique des bibliothèques fédérales et la perte d'un capital intellectuel irremplaçable construit au fil des ans par les contribuables canadiens. Les scientifiques nous disent que plusieurs documents se sont tout simplement retrouvés aux poubelles, ont été brûlés ou recueillis par des passants.

Le gouvernement s'engage-t-il à faire enquête pour déterminer si cette destruction du patrimoine documentaire des Canadiens s'est faite conformément à la loi?

**Le sénateur Carignan** : Comme je l'ai dit, nous sommes engagés à doter le gouvernement d'une technologie du XXI<sup>e</sup> siècle afin de dépenser plus judicieusement l'argent des Canadiens. Les utilisateurs des bibliothèques réclament de l'information numérique maintenant. Cela est bien évident quand on sait que les bibliothèques regroupées, dont celle que vous mentionnez sur les pêcheries, recevaient en moyenne 5 à 12 visiteurs par année. Vous avez bien compris, je n'ai pas dit 5 à 12 visiteurs par jour, mais 5 à 12 visiteurs par année.

Nous avons fait part des listes de nos documents qui existent en double à de nombreux groupes pour qu'ils puissent les ajouter à leur propre collection, mais on nous assure que les Canadiens pourront être tranquilles. La collection complète reste disponible sous format papier et est également disponible en format numérisé.

**La sénatrice Tardif** : La fermeture de 7 des 11 bibliothèques scientifiques du ministère des Pêches et des Océans suscite la consternation des chercheurs canadiens. D'ailleurs, une note de service d'une douzaine de pages rendue publique en décembre dernier grâce à une demande d'accès à l'information indique que le seul objectif de la fermeture de cette bibliothèque est de faire des économies de 443 000 \$, une somme minimale.

• (1440)

Comment le gouvernement peut-il justifier le fait de perdre un tel patrimoine scientifique inestimable?

**Le sénateur Carignan** : Honorables sénateurs, je crois que j'ai clairement exprimé que les usagers des bibliothèques réclament de l'information numérique, que cette information continue d'exister. Nous avons transmis des listes de nos documents qui existent en duplicata à de nombreux groupes, afin qu'ils puissent les ajouter à leur propre collection. On m'assure que les Canadiens peuvent être rassurés, car la collection complète demeure disponible.

Les bibliothèques continueront d'offrir des services dans les deux langues officielles. Le commissaire aux langues officielles a reconnu que le modèle adopté par les bibliothèques scientifiques de Pêches et Océans Canada ne touchera pas la prestation des services au public ni la langue de travail.

**La sénatrice Tardif** : Laissez-moi vous lire d'autres témoignages de scientifiques et employés actuels qui contredisent les notes qui vous ont été fournies par le Bureau du premier ministre. Je cite :

[Traduction]

Le ministère a affirmé que tous les renseignements utiles qui se trouvaient dans les bibliothèques fermées sont accessibles en version électronique. Or, c'est tout simplement faux. La plupart des documents sont perdus à tout jamais [...]

Les compressions ont été effectuées à toute vapeur, afin, semble-t-il, de mener à bien un programme dont ne sait absolument rien. On n'a aucunement dressé une liste des documents publics qui ont été jetés ni même consigné leur valeur, et on n'a pas non plus essayé de transférer ces documents à des bibliothèques ou à des établissements d'enseignement.

[Français]

Monsieur le leader, pouvez-vous nous fournir des détails sur la manière dont le gouvernement a procédé pour déterminer quels documents devaient être préservés et lesquels devaient être rejetés?

Également, j'aimerais savoir si les bibliothécaires et les usagers ont été consultés.

**Le sénateur Carignan :** Comme je l'ai expliqué, nous nous sommes engagés à doter le gouvernement des technologies du XXI<sup>e</sup> siècle afin de dépenser plus judicieusement l'argent des contribuables. Les usagers de bibliothèques réclament une information numérique.

Je vous l'ai expliqué, je vous le répète : nous avons transmis des listes de nos documents qui existent en double à de nombreux groupes afin qu'ils puissent les ajouter à leur propre collection. Les Canadiens peuvent dormir tranquilles : la collection complète de ces informations scientifiques demeure disponible.

Je pense que vous ne pouvez pas reprocher au gouvernement de numériser les documents pour leur donner une plus grande diffusion.

---